



Paris, le 11 juin 2025

**Lettre de mission au binôme, Maud Pawlowski et Xavier Aubard,  
afin d'animer un groupe de réflexion sur le thème :  
« le rôle des ingénieurs et des écoles d'ingénieurs dans la réindustrialisation des territoires »**

Chère Maud, cher Xavier,

Suite à plusieurs décennies de désindustrialisation, l'industrie française fait face à des défis majeurs : perte de compétitivité, délocalisations, difficultés à attirer des talents et transition écologique. Dans ce contexte, relancer l'industrie dans les territoires constitue une priorité nationale. Il s'agit de créer un écosystème favorable à l'implantation et au développement d'activités industrielles, tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les ingénieurs et les écoles d'ingénieurs ont un rôle essentiel dans cet effort, historiquement en tant que leaders industriels et acteurs de formation, et de plus en plus en tant qu'acteur de la réindustrialisation et de la recherche académique et partenariale (innovation, valorisation et transfert technologique).

Le Think Tank Arts & Métiers considère que les ingénieurs et leurs écoles peuvent exercer un rôle socio-économique encore plus large, encore plus marqué, au service de la réindustrialisation. Dans la continuité de nos réflexions antérieures, nous nous posons la question plus spécifique de savoir **comment les écoles d'ingénieurs et leurs alumni peuvent devenir les véritables moteurs d'une nouvelle dynamique industrielle dans les territoires français ?**

Pour répondre à cette question, nous faisons appel à votre expérience en vous confiant la mission d'animer un groupe de réflexion sur ce thème. Vos travaux porteront notamment sur :

- *le rôle, historique et actuel, que jouent les écoles d'ingénieurs dans les territoires français,*
- *le poids économique de l'industrie dans chaque région française et l'efficacité des dispositifs d'encouragement existants,*
- *les leviers actuels de réindustrialisation au niveau national et régional, et les freins persistants,*
- *le recensement des bonnes pratiques en France et dans territoires européens comparables,*
- *l'élaboration de recommandations pour créer un écosystème favorable à la redynamisation du tissu industriel local, accompagner la transition vers une industrie responsable, inciter les diplômés à s'implanter durablement dans les territoires où ils sont formés, ...*

Un premier ensemble de recommandations devrait idéalement être présenté fin 2025/début 2026 en vue de la publication d'un rapport à l'horizon du printemps 2026.

Le groupe de réflexion sera constitué de volontaires cooptés par vous, avec le soutien du Conseil d'Orientation.

le Président,  
Pierre MEYNARD